QUELQUES REACTIONS

AU SUJET DU PROJET D'ACCES A LA

MER AU COEUR DE LA RESERVE DE

LA BAIE DE SOMME.

Jean François TERRASSE, attaché au labo-ratoire d'Ornithologie du Muséum de Pa-ris et cinéaste de renom: " la valeur de cette réserve et sa capacité d'accueil sont évidemment inversement proportionnel-les à la fréquentation humaine. Des pro-meneurs, même en nombre très limité, suf-fisent à stériliser complètement, pour des oiseaux aussi sensibles au dérangement, d'énormes surfaces, les obligeant à partir ailleurs. Or, il n'y a plus "d'ailleurs", de la frontière belge à la Bretagne, les baies et vasières étant stérilisées par la chasse ou la pollution.

La Baie de Somme est l'un des maillons indispensable à la survie des dizaines de milliers de migrateurs, en provenance du Nord de l'Europe et de Sibé-rie occidentale, qui empruntent la voie de migration occidentale vers l'Europe du Sud et l'Afrique.

Il importe que la France parti-cipe à l'effort international pour sauve-garder ce patrimoine, en protégeant de la destruction et de l'envahissement touris-tique des milieux aussi fragiles que la Baie de Somme"...

Paul MELEN, directeur du Comité National d'Information Chasse-Nature, de l'Union Nationale des Présidents de Fédérations Départementales des Chasseurs: " les chas-seurs ont voulu et obtenu cette Réserve, et dorénavant, avec les Sociétés de Protec-tion de la Nature, ils veulent se porter garant de sa conservation... Comme vous, les chasseurs sont opposés à tout aménage-ment touristique qui pourrait diminuer la valeur de cette Réserve. L'accès au public de cette zone pourrait introduire un fac-teur de dérangement préjudiciable au bon fonctionnement de la Réserve... D'une fa-çon générale, notre organisme s'oppose à la dégradation des milieux par un touris-me non endigué et mal orienté... Nous se-rons par principe opposés à tout projet pouvant s'additionner à toute atteinte à une Nature terriblement compromise dans la plupart des régions françaises...".

Monsieur Robert MALLET Recteur d'Académie, Chancelier des Universités de Paris:" ce projet ne présente d'intérêt que pour ceux qui ne savent pas abandonner leur voiture et qui prétendent parcourir les espaces naturels en conciliant leur refus du moin-dre effort physique et leur désir de "participer" à la nature, une nature qu'ils détruisent en la pénétrant... Est-il be-soin de souligner l'importance capitale que présente la Baie de Somme en ce qui concerne les migrations de l'avifaune eu-ropéenne?... La voie d'accès direct à la mer (en ces lieux qui constituent une ré-serve botanique et zoologique exemplaire) serait une concession inacceptable au tou-risme stéréotypé qui encourage les moins méritants à se prévaloir de leurs droits pour porter atteinte à ceux de la nature. ... Il faut empêcher que soit mortellement atteint ce fragment de chair vivante du territoire national dont les Français, et spécialement ceux qui sont chargés d'amé-nager le territoire, ne doivent pas ou-blier que s'y manifeste aussi une appar-tenance internationale à la communauté de la vie."

Mr LE DEMEZET Secrétaire Général de la S.E.P.N.B. (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne) et Mr J.Y. MONNAT du Laboratoire de Zoologie de Brest, Section Ornithologie: ..." Le très grand intérêt biologique de cette zone est reconnu depuis longue date par la communauté scientifique européenne. C'est en particulier sur le plan de l'ornitholo-gie, l'un des sites les plus remarquables des côtes françaises, et son intérêt dépas-se largement le cadre national. Si des milliers de limicoles et de canards peuvent y séjourner au cours des migrations et de l'hivernage, c'est qu'ils trouvent là un milieu particulièrement favorable tant sur le plan de l'alimentation que de la tran-quillité. Que l'un de ces deux éléments soit atteint et l'équilibre de l'ensemble est compromis...".

Lucien KERAUTRET Président du G.O.N. (Grou-pe Ornithologique Nord) conseiller biolo-giste régional Nord-Picardie:..." le lit-toral était encore jusqu'à ces dernières années le refuge d'une flore et d'une fau-ne sauvages traquées de toutes parts.... L'industrie touristique dilapide ce capital naturel en y favorisant les lotissements de résidences secondaires et en le livrant aux assauts polluants des engins motorisés... Ouvrir une route qui aboutirait au milieu de ce refuge serait une erreur et une gra-ve atteinte au patrimoine naturel régional et européen.